

POSTULAT

Auteur Guido Walker, CVPO, et Benno Meichtry, CVPO
Objet Gardes-chasse occupés à coller des enveloppes
Date 11.09.2018
Numéro 5.0362

Depuis des années, les chasseuses et chasseurs doivent présenter aux postes de contrôle du gibier tous les ongulés abattus, à savoir les cerfs, chamois, chevreuils et sangliers. Les chasseurs se sont habitués à cette obligation, laquelle ne leur pose plus aucun problème. Les postes de contrôle du gibier sont fort bien organisés.

Sauf que maintenant, chaque chamois – et cela ne vaut que pour le chamois – doit être équipé d'un bracelet. Chaque chamois abattu reçoit en outre une carte de contrôle avant d'arriver au poste de contrôle du gibier. Il y a quelques années de cela, tous les chevreuils abattus recevaient également un joli bracelet rouge, ce qui a été supprimé depuis, à juste titre.

Qu'un chasseur tire un chamois, un chevreuil, un sanglier ou un cerf, la procédure est la même dans tous les cas: la bête abattue doit être présentée au poste de contrôle du gibier. Une réglementation spéciale et absurde s'applique toutefois au chamois, lequel est muni d'un bracelet, ce qui est parfaitement inutile. Or il se trouve que les chamois abattus peuvent également être présentés par des tiers. C'est pour cela qu'une carte de contrôle comportant toutes les données nécessaires est délivrée pour chaque chamois abattu. Au lieu du «bracelet» inutile, cette carte de contrôle peut facilement faire figurer le numéro du bracelet utilisé jusqu'ici. Les munir en plus d'un bracelet à la jambe ne fait tout simplement aucun sens et s'avère extrêmement coûteux en argent et en temps pour le Service de la chasse, de la pêche et de la faune.

D'après nos estimations, ce sont au moins 6'000 bracelets qui doivent être achetés chaque année. Quel est leur coût? Les nouveaux bracelets sont si gros qu'ils ne peuvent pas être expédiés dans une enveloppe de format C5. Depuis deux ou trois ans en effet, il faut utiliser des enveloppes de format C4, ce qui renchérit d'autant les frais de port. Et les bracelets sont si gros et volumineux qu'il faut coller les enveloppes avec du ruban adhésif. Conséquence : ces envois prennent tellement de temps que les gardes-chasses sont convoqués à Sion pour coller des enveloppes. Ce à un moment où leur présence en tant que conseillers, accompagnants et contrôleurs de la chasse aux bouquetins est si urgemment nécessaire!

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat de mettre fin à cette «mise en bracelet» inutile, absurde et coûteuse dès la saison de la chasse 2019-2020.